Pose des receveurs de douche en acrylique

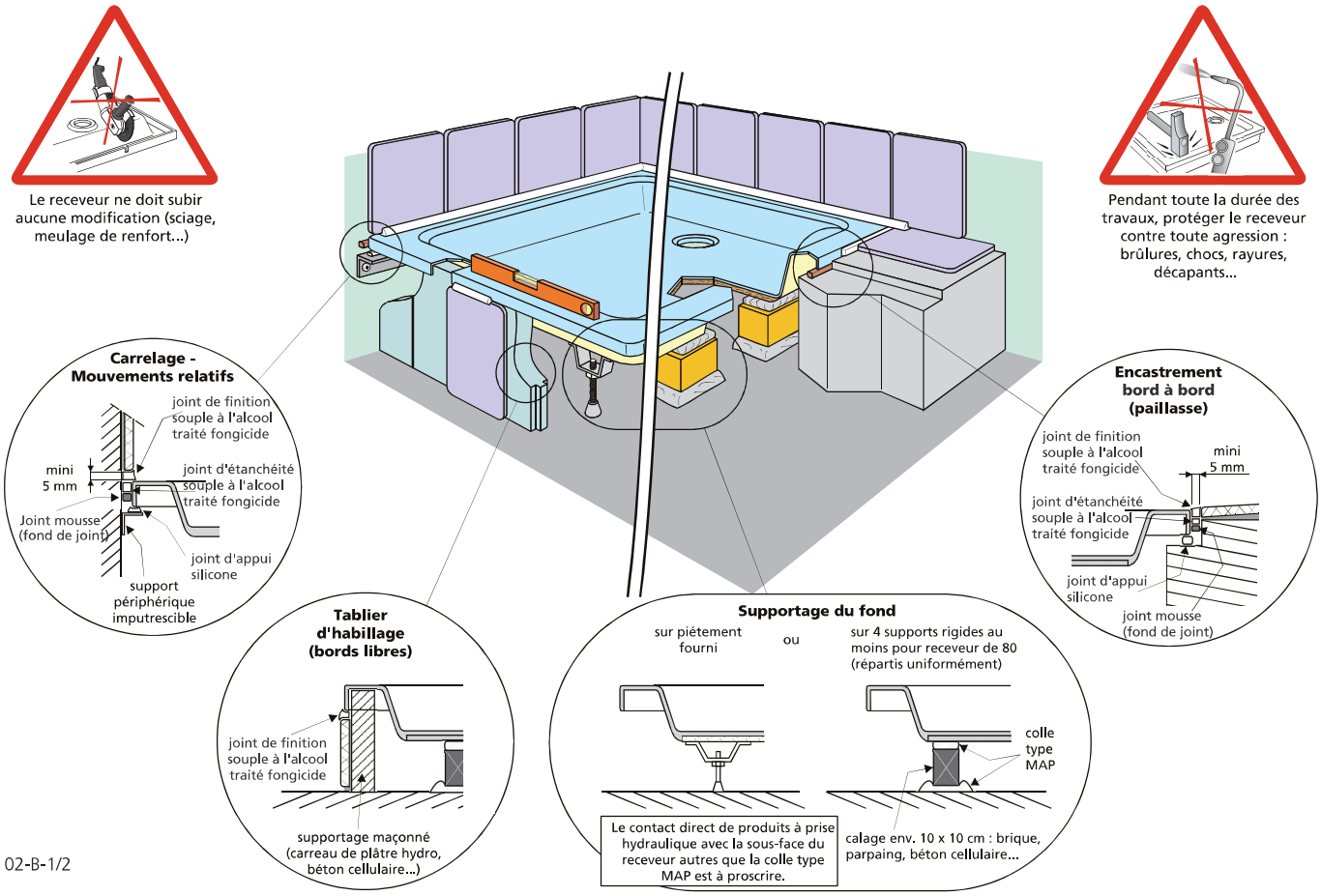

DT 02-B-1/2

Instructions de pose des receveurs de douche en acrylique

- Dans tous les cas d'installation, il est nécessaire de supporter le receveur sous son fond et sous sa périphérie.
- Le niveau des bords supérieurs du receveur doit être ajusté.
- En aucun cas, le receveur ne doit subir de modification (sciage, découpe de renfort...).
- Protéger le receveur pendant toute la durée des travaux contre toute agression (brûlure, choc, rayure, peinture, décapant...).

SUPPORTAGE DU FOND

- Le supportage du fond doit être assuré :
  - soit par le piétement fourni,
  - soit, au minimum, par 4 supports rigides (brique, parpaing, béton cellulaire) pour un receveur de 80x80 et plus pour un receveur de dimension supérieure, ayant chacun une surface d'appui d'environ 10x10 cm à répartir uniformément, solidarisés au receveur et scellés sur la chape / dalle.
- Le contact direct de produit à prise hydraulique avec la sous face du receveur autre que colle type MAP est à proscrire.

SUPPORTAGE PERIPHERIQUE

- Le supportage périphérique doit être réalisé sur tous les côtés du receveur ; il peut être assuré par :
  - bords côté cloisons : profilé imputrescible fixé au mur ou maçonnerie hydrofuge (carreau de plâtre hydro, béton cellulaire...). Il est nécessaire d'intercaler un joint d'appui silicone entre le support et le receveur.
  - bords libres : maçonnerie hydrofuge (carreau de plâtre hydro, béton cellulaire...).

MOUVEMENTS RELATIFS

- Les bords du receveur ne doivent pas être en contact direct avec les cloisons.
- Un joint d'étanchéité souple à l'alcool traité fongicide doit être mis en place sur toutes les faces du receveur côté cloison.
- Il ne doit pas y avoir de blocage vertical ni latéral : tout scellement du receveur contre ou dans la (ou les) cloison(s) d'appui est à proscrire.

CARRELAGE

- Le revêtement mural et le revêtement de sol (encastrement paillasse) doivent être réalisés de manière à laisser un espace libre d'au moins 5 mm entre le bord du receveur et le revêtement (carrelage, marbre...).
- La liaison entre les revêtements et le receveur doit être assurée par un joint de finition (silicone à l'alcool traité fongicide ou similaire), réalisé sans interruption.
- L'utilisation de ciment blanc pour assurer la liaison entre le revêtement et le receveur est à proscrire.

TABLIER D'HABILLAGE

- Pour ce type d'habillage, se référer aux instructions fournies avec le tablier.

Conformément aux instructions publiées par Le **S**yndicat **F**rançais des **I**ndustries de la **D**ouche et de la **B**aignoire - 2002/07

Pose des receveurs de douche à poser en céramique

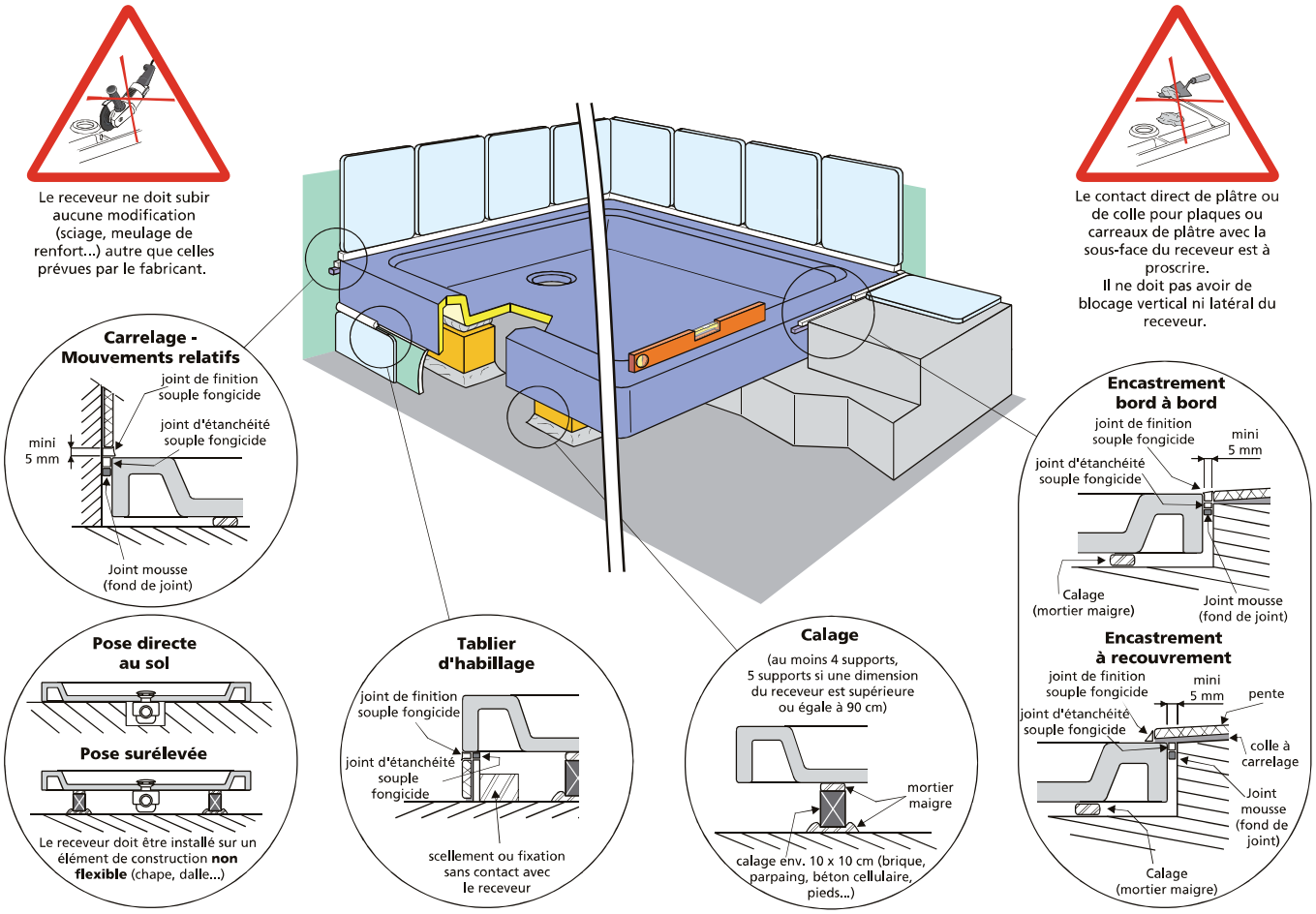

DT 10-C-1/2

Instructions de pose des receveurs de douche à poser en céramique

CALAGE DU RECEVEUR

- Lorsqu'un calage du fond du receveur est nécessaire, celui-ci doit être assuré au minimum par 4 supports rigides ayant chacun une surface d'appui d'environ 10 x 10 cm, à répartir uniformément sous le fond du receveur. Si l'une des dimensions du receveur est supérieure ou égale à 90 cm, le nombre de supports doit être de 5 au minimum.
- Ces supports doivent être scellés sur la chape/dalle ou sur tout autre élément de construction non flexible.
- Le contact direct de plâtre ou de colle pour plaques ou carreaux de plâtre avec la sous face du receveur est à proscrire. Utiliser exclusivement un mortier maigre.
- Le receveur ne doit subir aucune modification (sciage, meulage de renfort....) autre que celles prévues par le fabricant.
- Ajuster le niveau des bords du receveur lors du calage.

ENCASTREMENT

- L'encastrement doit être réalisé de manière à laisser un espace libre d'au moins 5 mm entre le bord du receveur et le support.

MOUVEMENTS RELATIFS

- Les bords du receveur ne doivent pas être en contact direct avec les cloisons environnantes.
- Un joint d'étanchéité souple fongicide doit être mis en place entre les bords du receveur et les cloisons. La pose préalable d'un fond de joint mousse est recommandée.
- Il ne doit pas y avoir de blocage vertical ni latéral du receveur.
- Tout scellement du receveur contre, ou dans les cloisons, est à proscrire.

CARRELAGE

- Le revêtement mural ou le revêtement de sol, dans le cas d'un encastrement bord à bord, doit être posé de manière à laisser un espace libre d'au moins 5 mm entre le bord du receveur et le revêtement (carrelage, marbre...).
- La liaison entre le revêtement et le receveur est assurée par un joint de finition souple fongicide réalisé sans interruption.
- L'utilisation de ciment blanc pour assurer la liaison entre le revêtement et le receveur est à proscrire.

TABLIER D'HABILLAGE

- Lorsqu'il est nécessaire, le tablier d'habillage, sa fixation ou son scellement ne doivent pas être en contact avec le receveur.
- Il est indispensable d'intercaler un joint d'étanchéité souple fongicide entre le tablier et le bord du receveur.

Conformément aux instructions publiées par L'Association Française des Industries de La Salle de Bains - 2009/03

Pose des receveurs de douche à encastrer en céramique

Le receveur ne doit subir aucune modification (sciage, meulage de renfort...) autre que celles prévues par le fabricant.

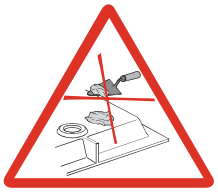

Le contact direct de plâtre ou de colle pour plaques ou carreaux de plâtre avec la sous-face du receveur est à proscrire.
Il ne doit pas avoir de blocage vertical ni latéral du receveur.

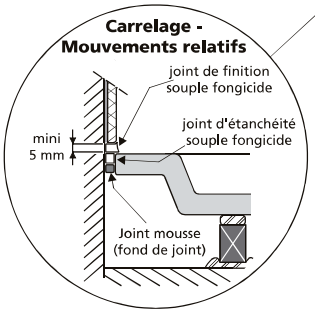

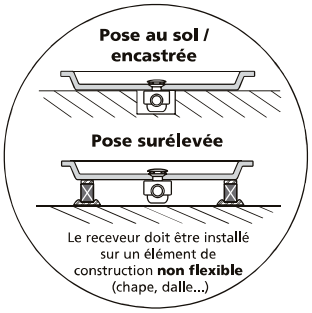

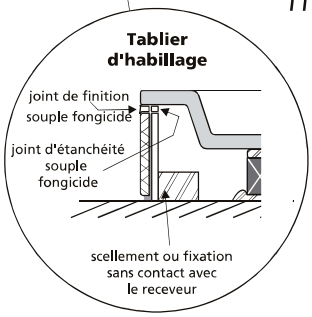

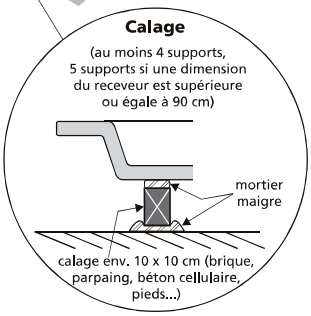

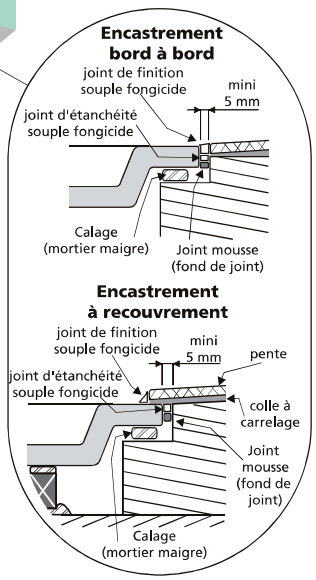

DT 01-F-1/2

Instructions de pose des receveurs de douche à encastrer en céramique

CALAGE DU RECEVEUR

- Lorsqu'un calage du fond du receveur est nécessaire, celui-ci doit être assuré au minimum par 4 supports rigides ayant chacun une surface d'appui d'environ 10 x 10 cm, à répartir uniformément sous le fond du receveur. Si l'une des dimensions du receveur est supérieure ou égale à 90 cm, le nombre de supports doit être de 5 au minimum.
- Ces supports doivent être scellés sur la chape/dalle ou sur tout autre élément de construction non flexible.
- Le contact direct de plâtre ou de colle pour plaques ou carreaux de plâtre avec la sous face du receveur est à proscrire. Utiliser exclusivement un mortier maigre.
- Le receveur ne doit subir aucune modification (sciage, meulage de renfort....) autre que celles prévues par le fabricant.
- Ajuster le niveau des bords du receveur lors du calage.

ENCASTREMENT

- Lorsque le receveur est supporté par ses bords extérieurs, le calage de ceux-ci est à réaliser avec un mortier maigre.
- L'encastrement doit être réalisé de manière à laisser un espace libre d'au moins 5 mm entre le bord du receveur et le support.

MOUVEMENTS RELATIFS

- Les bords du receveur ne doivent pas être en contact direct avec les cloisons environnantes.
- Un joint d'étanchéité souple fongicide doit être mis en place entre les bords du receveur et les cloisons. La pose préalable d'un fond de joint mousse est recommandée.
- Il ne doit pas y avoir de blocage vertical ni latéral du receveur.
- Tout scellement du receveur contre, ou dans les cloisons, est à proscrire.

CARRELAGE

- Le revêtement mural ou le revêtement de sol, dans le cas d'un encastrement bord à bord, doit être posé de manière à laisser un espace libre d'au moins 5 mm entre le bord du receveur et le revêtement (carrelage, marbre...).
- La liaison entre le revêtement et le receveur est assurée par un joint de finition souple fongicide réalisé sans interruption.
- L'utilisation de ciment blanc pour assurer la liaison entre le revêtement et le receveur est à proscrire.

TABLIER D'HABILLAGE

- Lorsqu'il est nécessaire, le tablier d'habillage, sa fixation ou son scellement ne doivent pas être en contact avec le receveur.
- Il est indispensable d'intercaler un joint d'étanchéité souple fongicide entre le tablier et le bord du receveur.

Conformément aux instructions publiées par L'Association Française des Industries de La Salle de Bains - 2009/03